



COMPAGNIE D'ARCHERS DE MURET

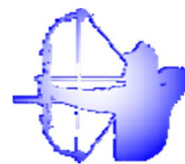
<http://www.archers-muret.fr>

Président : Jean-Luc BORDES
06 48 07 34 54
archers.muret@gmail.com

INSCRIPTION SAISON 2020-2021



**Journées « Portes Ouvertes » à BRIOUDES les samedis 12 et 26 Septembre 2020
De 14h à 15h Jeunes (<18ans) – De 15h à 17h Jeunes+Adultes**



**Reprise des entraînements - Mardi 6 Octobre 2020 - Salle A.Camus à Muret.
POUR LES ARCHERS AYANT PRIS LEUR LICENCE 2020-2021**

INITIATION POUR LES JEUNES :	LE MARDI DE 17H30 A 19H00 (Sauf Poussins fin séance 18h30) LE SAMEDI DE 14H00 A 15H30 (Sauf Poussins fin séance 15h)
INITIATION POUR LES DEBUTANTS ADULTES :	LE VENDREDI DE 20H30 A 22H30 LE SAMEDI DE 15H30 A 17H00
ENTRAINEMENT ARCHERS CONFIRMES :	LE MARDI DE 20H30 A 22H30 LE JEUDI DE 20H30 A 22H30 LE SAMEDI DE 15H30 A 22H30

Possibilité de tir tous les jours et à tout moment, sur le terrain de BRIOUDES pour les archers disposant d'une licence valide.

Cotisation

LICENCE 1 ^{ère} année (inclus : initiation/prêt arc/Licence FFTA / passage de flèches et Tshirt club) :	
ADULTE (licence « A » - Avec compétition)	170 €
ADULTE (licence « L » - Uniquement pratique en club)	162 €
JEUNES/POUSSINS	145 €
KITS DEBUTANTS 1 ^{ère} année : (6 flèches+1 carquois+1 protection-bras+1 dragonne+1 palette)	40.00€
Années suivantes :	
ADULTE (licence « A » - Avec compétition)	110 €
ADULTE (licence « L » - Uniquement pratique en club)	102 €
JEUNES (J=>00/02 – C=>03/05 – M=>06/07 – B=>08/09)	99 €
POUSSINS (Après 1 ^{er} Janvier 2010)	122 €

Pour cause de « COVID » : une réduction spéciale de 12€ sera octroyée à ceux qui renouvelleront leur licence.

Réduction de 18 € dès le second membre d'une même famille.

Au-delà de 4 ans de présence (pour tous les jeunes) : 93 €

Licence découverte du 1 Avril au 30 Septembre de l'année en cours : 66 €

Location d'un arc d'initiation (sauf 1^{ère} année) si disponibilité : 60 € l'année.

MESURES SPECIFIQUES « COVID »

L'arc de prêt aux débutants sera systématiquement donné dès l'inscription contre un chèque caution de 100.00 €
L'achat du « KIT DEBUTANT » est obligatoire dès l'inscription pour tous les débutants : 40.00€ (prix coûtant).

La présence des parents ou d'accompagnants en salle ou à Brioudes pendant les entraînements est strictement interdite.

Documents/équipements nécessaires

POUR UN RENOUVELLEMENT DE LICENCE:

- Certificat médical d'aptitude au tir à l'arc et à sa pratique en compétition **OU** « demande de renouvellement de licence » **et** « questionnaire santé » (Docs dispo sur site FFTA et que vous avez reçu par mail de la FFTA)
- Remplir fiche de renseignements si changements : (adresse ou e-mail etc...)

POUR NOUVEAUX ARCHERS:

- Certificat médical d'aptitude au tir à l'arc et à sa pratique en compétition
- Remplir fiche de renseignements ci-jointe : adresse e-mail obligatoire et lisible.
- Kit Débutant : 6 flèches, un protège bras, un carquois une dragonne et une palette.
Les kits débutants seront vendus à prix coûtant par le club à l'inscription (tarif ci-dessus).

